



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

suicide de Maggy Biskupski

Question au Gouvernement n° 1381

Texte de la question

SUICIDE DE MAGGY BISKUPSKI

**M. le président.** La parole est à Mme Natalia Pouzyreff, pour le groupe La République en marche.

**Mme Natalia Pouzyreff.** Monsieur le ministre de l'intérieur, nous avons effectivement appris, hier soir, le suicide de Mme Maggy Biskupski, gardienne de la paix et fondatrice de l'association Mobilisation des policiers en colère. Je veux ici m'associer à l'affliction de ses proches, et je tiens à assurer ses collègues du profond soutien de l'ensemble de la représentation nationale.

Cette policière s'est donné la mort avec son arme de service à son domicile de Carrières-sous-Poissy, qui se trouve être dans ma circonscription. À la suite de l'attaque au cocktail Molotov de deux voitures de police à Viry-Châtillon en 2016, elle militait pour faire connaître les difficultés et le mal-être des forces de l'ordre dans l'exercice de leurs fonctions. Pour cela, elle a été jusqu'à sortir de son devoir de réserve et a fait l'objet d'une procédure menée par l'Inspection générale de la police nationale.

**M. Gilbert Collard.** Oui, c'est cela !

**Mme Natalia Pouzyreff.** Il appartient désormais à l'enquête en cours de nous éclairer sur les raisons profondes de son geste. Quelles que soient ces raisons, reconnaissons-lui le courage d'avoir su nous interpellé sur le malaise que peuvent connaître les forces de l'ordre.

Monsieur le ministre, vous vous êtes rendu vendredi dernier, avec M. le secrétaire d'État, sur les lieux de l'agression de Viry-Châtillon pour échanger avec les policiers. Pouvez-vous, s'il vous plaît, nous renseigner sur les moyens que le Gouvernement engage afin que les forces de l'ordre puissent agir efficacement, tout en garantissant leur propre sécurité ? Enfin, car c'était le sens du combat de Mme Biskupski, comment mieux prendre en compte les remontées du terrain et la souffrance des forces de l'ordre ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM. - M. Jean-Charles Taugourdeau applaudit également.*)

**M. le président.** La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

**M. Christophe Castaner, ministre de l'intérieur.** Je vous remercie, madame la députée, comme M. Cordier, du ton de votre question. Nous savons que, derrière l'énergie déployée par les femmes et les hommes de nos forces de sécurité, partout en France, jour et nuit, pour tenter de protéger nos concitoyens face à des montées de violences absolument insupportables, il y a des histoires humaines. Et cette émotion que nous partageons tous en évoquant le cas de Maggy Biskupski vaut aussi pour l'engagement personnel, toujours difficile, de chaque membre des forces de l'ordre.

Il nous faut les protéger, les défendre toujours, leur donner les moyens de se sécuriser. La question, c'est celle des véhicules, mais aussi celle de l'immobilier. Les conditions de travail de nos policiers et de nos gendarmes sont souvent – pas toujours – trop difficiles, voire inacceptables. Au titre des crédits de la mission « Sécurités » que vous avez votés ici il y a quelques jours, 300 millions d'euros seront mobilisés pour construire de nouveaux commissariats et de nouvelles gendarmeries, pour rendre ces conditions de travail acceptables. Près de 50 millions d'euros seront investis dans de grosses réparations, parce que c'est nécessaire.

C'est également la question des équipements de sécurité. Depuis quelques années, différents gouvernements ont manifesté leur volonté de protéger physiquement nos forces de l'ordre.

C'est encore la question des hommes et des femmes qui vont sur le terrain, car la meilleure des sécurités est celle qui est incarnée. Pour accompagner notre sécurité au plus près des territoires, vous avez décidé de recruter 4 500 agents dans la police nationale et la gendarmerie l'année prochaine, non seulement pour remplacer tous les départs à la retraite, mais aussi pour affecter 2 500 policiers et gendarmes supplémentaires.

En outre, les moyens modernes d'enquête et d'investigation, notamment les équipements numériques et les caméras-piétons, sont nécessaires en matière préventive et pour protéger nos policiers.

Enfin, les accompagnements sont eux aussi nécessaires, parce qu'il y a des souffrances humaines. J'ai demandé à la police et à la gendarmerie – elles le font déjà – de prévoir des dispositifs d'accompagnement, pour que, chaque fois qu'il y a une souffrance, la personne puisse être accompagnée de façon préventive, afin que ne se reproduisent pas les erreurs que nous avons pu connaître. (Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes LaREM et MODEM.)

## Données clés

**Auteur :** [Mme Natalia Pouzyreff](#)

**Circonscription :** Yvelines (6<sup>e</sup> circonscription) - La République en Marche

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 1381

**Rubrique :** Police

**Ministère interrogé :** Intérieur

**Ministère attributaire :** Intérieur

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [14 novembre 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [14 novembre 2018](#)